

Zeitschrift:	L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève
Herausgeber:	L'écran illustré
Band:	2 (1925)
Heft:	21
Artikel:	Quelques scènes du film Why worry avec Harold Lloyd et le géant John Dasen
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-729604

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

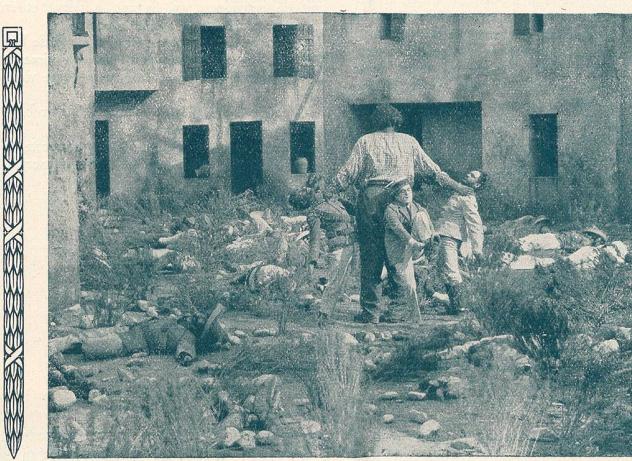
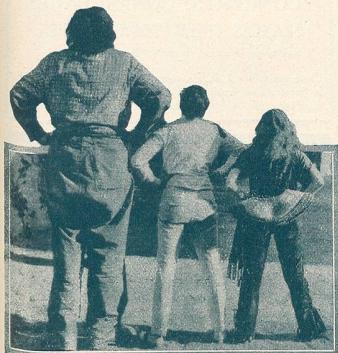
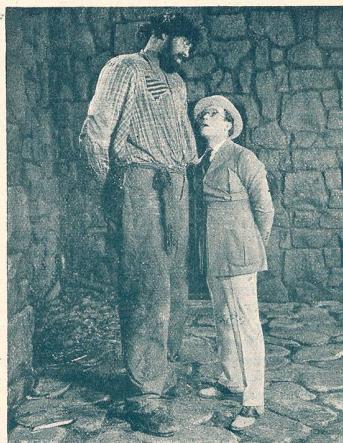
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques scènes du film WHY WORRY avec HAROLD LLOYD et le géant JOHN DASEN.



Adaptation

L'auteur d'un film que la critique a jugé et que le public, à son tour, peut juger chaque soir, n'a sans doute plus qu'à se taire. Cependant, un film est encore, pour celui qui l'a conçu et réalisé, cette matière vivante à laquelle il s'est efforcé de communiquer le rythme ou sa pensée et jusqu'aux pulsations de son cœur. Comment résisterait-il quand on le prie d'inscrire encore quelques lignes en marge de ses images ?

Oui, mais que dire ? Si le film ne se suffit pas à lui-même, c'est que l'auteur n'a pas rempli son dessin. Il en avait le moyen, cependant. L'expression cinématographique — soutenue par le strict minimum nécessaire du texte écrit — peut traduire tous les sentiments, toutes les pensées jusqu'aux nuances les plus tenues, les plus secrètes. Elle est donc sans excuse si elle se fait mal comprendre.

On ne pourra, toutefois, lui refuser légitimement cette excuse que sous le bénéfice d'une liberté absolue. Si l'on veut que ce film soit une œuvre complète, il faut que l'on reconnaîsse à son auteur tous les priviléges... de l'auteur.

Quelques personnes ont remarqué certaines différences entre les péripéties de l'action imaginée par le théâtre par MM. Claude Farrère et Lucien Népoty et celles que l'auteur du film a finalement adoptées.

Le scénario cinématographique où *Veilles d'armes* a reçu l'agrément des auteurs de la pièce. Il nous paraît, cependant, utile de porter la question plus haut — en un point où se trouve, du coup, l'éternelle controverse de l'utilité ou de la malaisance de « l'adaptation ». Pour un auteur de films, il n'y a, selon nous, qu'une façon d'envisager un sujet, qu'il soit inspiré par une pièce, par un roman ou par un scénario inédit. En chacun d'eux, il y a une matière cinématographique — ou il n'y en a pas. Le metteur en scène est seul juge. Son choix arrêté, il est dans l'obligation absolue — travaillant pour le cinéma — de traiter son sujet cinématographiquement.

Le mot « adapter » est faux. Le compositeur de musique n'adapte pas le livret sur lequel il écrit sa partition. Dans un roman, une pièce de théâtre, le metteur en scène « prend » une idée, puis il écrit son film avec des images. Le style seul constitue une œuvre. Donner à dix metteurs en scène le même scénario, inspiré du même roman : aucun des dix films ne se ressemblera... Alors le véritable auteur de l'œuvre cinématographique est-il celui du roman — ou simplement le metteur en scène des films ? Il me paraît facile de conclure.

(*Le Journal.*) J. de Baroncelli.

RESSEMELAGES CAOUTCHOUC p chaussures,
Caoutchouc,
Snowboots,
Dure double des semelles de cuir et Tennis.
SEMELLES BLANCHES CREPP RUBBER 20
Maison A. Probst Terreaux, 12
Téléph. 46.81
Seule en ce genre à Lausanne. — Ne pas confondre.

180 PORTRAITS de Vedettes du Cinéma

à la ville et au studio, dans leurs principales créations, avec de nombreux **autographes** et une préface de René JEANNE. — ÉDITION D'ART du célèbre photographe parisien SARTONY, que tous les amateurs de cinéma voudront posséder

pour

Fr. 1.50

En vente à l'Administration de *L'Ecran Illustré*, 11, Avenue de Beaulieu, Lausanne, et dans tous les Cinémas. Envoi franco contre un mandat de 1 fr. 70 ou en timbres-poste

Des pseudo-bandits

Il y a quelques jours, la police mobile était mise en émoi par un télégramme ainsi conçu, adressé à l'un des commissaires de brigade : « Individu d'allure suspecte et présentant aspect de forçat évadé a été vu abordant mystérieusement sur plage environs de Nice. Prière d'envoyer inspecteurs habiles pour recherches. »

Deux fins limiers étaient aussitôt dépêchés pour enquêter sur ce ténébreux personnage. Les recherches furent particulièrement difficiles, le sinistre individu n'avait laissé que peu de traces de son passage. Vainement, les riverains de la côte furent interrogés et, pendant plusieurs jours, les visages des policiers s'allongèrent en point d'interrogation.

Enfin on les vit sortir un matin de l'un des principaux hôtels de Nice. L'air radieux, légèrement ironiques, ils se dirigèrent vers le bureau de poste voisin d'où ils télégraphieront à leur chef : « Sinistre individu à mine de forçat évadé est Gabriel Gabrio qui tourne pour Société des Cinéromans, rôle de Jean Valjean des *Misérables*. L'avons vu dans son hôtel et vision est si étonnante que comprenons erreur et inquiétude des personnes qui vous ont prévenu. »

Le Sergent La Tulipe

Dans *Fanfan-la-Tulipe*, le spectateur assistera à la reconstitution complète et fidèle de la célèbre bataille de Fontenoy.

En vue de cette formidable mise en scène qui groupera des milliers de soldats figurants, René Leprinse a demandé à des officiers de l'Ecole de guerre de vouloir bien lui dresser le plan exact de la bataille.

Fait réellement curieux : on a retrouvé au cours de cette documentation la preuve qu'il existait un sergent La Tulipe. Ce sous-officier avait été chargé de surveiller un point stratégique isolé composé de trois maisons.

Lorsque le combat se déclencha, La Tulipe, placé en observateur, aperçut l'ennemi qui s'avancait. Il n'hésita pas et mit le feu aux maisons.

Le maréchal de Saxe, apercevant la lueur de l'incendie, se rendit compte de l'avance ennemie et put prendre ses dispositions pour livrer le combat le plus favorable possible.

On voit que ce sont souvent des faits précis qui donnent naissance à des chansons célèbres. *Fanfan-la-Tulipe*, héros de légende, avait un homonyme qui se comporta glorieusement.

Les Grands Magasins
INNOVATION
La Bobine.

Gustave Hupka
21
ÉTABLISSEMENT DE COIFFURE
DE 1^{er} ORDRE POUR DAMES.
Galerie du Commerce :: Lausanne.